

nent toutes les soies courtes et brisées qui résultent du travail de la soie grège, connues sous le nom de frisons et de BASSINATS. (L. Reyb.)

BASSINE s. f. (ba-si-né — rad. bassin). Techn. Vase employé aux évaporations des liquides, et qui est conséquemment très-large et peu profond : *Evaporer dans une bassine. Les confitures se font dans des bassines de cuivre.*

— Typogr. Réservoir de l'eau dont on se sert pour tremper le papier, et qui consiste le plus souvent en une caisse rectangulaire de chêne, peu profonde, doublée intérieurement en plomb.

BASSINÉ, ÉE (ba-si-né) part. passé du v. Bassiner. Chauffé avec une bassinoire : *Je vous réponds d'un bon souper et d'un bon lit BASSINÉ, pour vous remettre de vos fatigues.* (G. Sand.)

— Lavé, détergé : *Une plaie soigneusement BASSINÉE.*

BASSINÉE s. f. (ba-si-né — rad. bassin). Techn. Eau qui contient un bassin de boudoir.

— Constr. Chaux employée en une fois pour la confection du mortier.

BASSINEMENT s. m. (ba-si-ne-man — rad. bassiner). Action de bassiner : *Le BASSINEMENT d'un lit. Le BASSINEMENT de la pâte.* ■ Peu usité.

BASSINER v. a. ou tr. (ba-si-né — rad. bassin). Chauffer avec une bassinoire : *BASSINER un lit. Ne faut-il pas lui BASSINER son lit? demanda-t-elle.* (Balz.) *BASSINER mon lit, car j'ai froid.* (E. Souvestre.)

— En parlant d'une plaie ou d'un organe malade, l'humecter : *BASSINER ses yeux avec de l'eau froide. Il m'alla chercher un verre d'eau, tandis que ma mère me BASSINAIT le visage.* (J.-J. Rouss.) *Bon papa, sois tranquille, je te BASSINERAI bien soigneusement la jambe ce soir.* (E. Sue.)

— Fig. Calmer, adoucir : *C'est à Rome que les rois tombés viennent BASSINER leurs contusions et panser les blessures de leur orgueil.* (E. About.)

— Pop. Poursuivre avec des bruits de bassins, casseroles, cornets à bouquin, etc., une personne à qui l'on veut faire un affront public, et particulièrement, dans certains pays, une veuve un peu mûre qui épouse un tout jeune homme. ■ Ennuier, assourdir, fatiguer de questions oiseuses ou indiscrettes : *Il me BASSINE, cet avoué.* (Labiche.)

— Techn. Bassiner la pâte, Lui ajouter un bassin d'eau, lorsqu'elle est trop ferme : *Les bons boulangers font toujours à dessein cette manœuvre qui donne de la légèreté au pain, c'est-à-dire qu'ils font la pâte de premier jet un peu ferme pour pouvoir la BASSINER.* (Louis Leboucq.) ■ Jeter avec la main de l'eau sur l'osier, afin de le rendre moins cassant, au moment de l'employer.

— Hortie. Arroser légèrement : *Il convient de BASSINER avec beaucoup d'attention les plantes nouvellement transplantées.* ■ On baigne principalement les cultures sur couches ou sous châssis, les légumes, les fleurs, les arbustes nouvellement transplantés, pour les aider à prendre racine. Pendant le printemps, cet arrosage doit se faire le matin avant que le soleil ait pris de la force, et en été, le soir.

Se bassiner, v. pr. S'humecter un organe malade ou une plaie : *SE BASSINER les yeux.*

BASSINET ou **BACINET** s. m. (ba-si-né — dimin. de bassin). Art milit. Calotte de fer qu'on plaçait sous le casque, au moyen d'un anneau, et que l'on portait quelquefois seule. ■ *Bassinet à camail.* Sorte de casque du même genre, auquel on adaptait un chaperon.

— Techn. Bassin où l'on fabrique le sel. ■ Sorte de bobèche adhérente à la partie supérieure d'un chandelier : *Les chandeliers d'église sont généralement pourvus de BASSINETS.*

■ Petite capsule, ordinairement de cuivre, qui faisait partie de la platine à serpentin, de la platine à roue et de la platine à pierre, et dans laquelle on plaçait la poudre d'amorce : *Le BASSINET communiquait avec l'intérieur du canon au moyen d'un petit canal appelé canal de lumière, ou simplement lumière.* (""") *Il se leva, saisit ses armes et versa de la poudre dans le BASSINET de ses pistolets.* (Alex. Dum.) ■ *Bassinet de sûreté.* Demi-cylindre disposé de façon à recueillir à volonté toute l'amorce, pour empêcher l'explosion, dans le cas où le chien viendrait à s'abattre accidentellement.

— Archit. Hydraul. Endroit voûté pour mesurer et distribuer l'eau que fournit une source.

— Anat. Poche de forme à peu près ovale, située dans le fond de la scissure du rein, dans laquelle s'ouvre l'urètre.

— Bot. Nom vulgaire de plusieurs espèces de renoncules, et en particulier de la renoncule aëre, appelée encore bouton d'or. ■ On écrit aussi BACCINET.

— Encycl. Au xiii^e siècle, le *bassinet* était une calotte de fer que l'on mettait ordinairement sous la coiffe de mailles, quelquefois cependant dessus. Les chevaliers le portaient, pendant les marches, à cause de sa légèreté, et ils ne prenaient le heaume qu'au moment de combattre. Au commencement du xiv^e siècle, on employa le mot *bassinet* pour désigner un

casque ovoïde, légèrement pointu, qui se plaçait toujours sous le camail de mailles, et dont le bord inférieur était muni de petits cylindres, nommés *vervelles*, qui servaient à maintenir ce dernier en place. Vers 1350, on ajouta à ce nouveau casque une visière mobile d'une seule pièce, qui s'abaissait jusqu'au-dessous du nez, et qui était percée de fentes et de trous pour la vue et la respiration. Ainsi modifié, le *bassinet* se maintint pendant une grande partie du xve siècle, époque à laquelle on le remplaça par la *salade* et la *bavière*, pour combattre à cheval, et l'on ne s'en servit plus que pour combattre à pied. Enfin, au siècle suivant, pendant les guerres de religion, le nom de *bassinet* fut donné à un casque de fantassin composé d'une sorte de calotte pointue, munie de rebords.

BASSINET (l'abbé Alexandre-Joseph DE), littérateur français, né à Avignon en 1733, mort en 1813. Après avoir prêché avec succès à la cour et prononcé devant l'Académie française le panegyrique de saint Louis, l'abbé Bassinet fut nommé grand vicaire à Verdun. Ayant refusé, sous la Révolution, de prêter le serment exigé du clergé, il quitta Verdun pour se réfugier dans une maison de campagne voisine de cette ville. C'est là que, lors de l'invasion prussienne en 1792, il reçut le comte de Provence, qui marchait à la suite des ennemis de la France. Obligé de se cacher pour éviter les suites de cette imprudence, il resta, dit-on, sept ans enfermé dans une chambre. Après le 18 brumaire, il revint à Paris, où il vécut de ses productions littéraires et de sa collaboration au *Magasin encyclopédique*; mais ayant, sous l'empire, renoué ses intrigues royalistes, il fut arrêté en 1806 et conduit à la prison du Temple, d'où il ne sortit que pour se réfugier à Chaillot, dans la maison de Sainte-Périne. Il y resta jusqu'à la fin de sa vie. Bassinet a publié : *Histoire moderne de Russie*, traduite de l'anglais W. Tooke (Paris, 1802, 6 vol. in-8°); *Histoire sacrée de l'Ancien et du Nouveau Testament*, représentée par figures au nombre de six cent quatorze, avec des explications tirées des saints Pères (Paris, 1804-1808, 8 vol. gros in-8°). Il a en outre édité : *Sermons de Cicéri* (Avignon, 1761, 6 vol. in-12); et les *Œuvres complètes* de Luceau de Boisgermain.

BASSINOIRE s. f. (ba-si-noi-re — rad. bassiner). Bassin couvert, ordinairement en cuivre et muni d'un manche, et dans lequel on met de la braise pour chauffer un lit : *En ce moment, la grande Nanon apparut, armée d'une BASSINOIRE.* (Balz.)

— Pop. Grosse montre : *C'était une véritable montre de famille, dite BASSINOIRE en langage familier.* (Champfleury.) ■ Quelqu'un ou quelque chose qui obsède, qui ennuie : *Voilà vingt fois qu'il me demande la même chose; c'est une véritable BASSINOIRE. Laissez-moi donc tranquille avec votre BASSINOIRE.*

BASSINOT s. m. (ba-si-no — dimin. de bassin). Techn. Bassin placé au fond d'un vase pour laisser reposer un liquide.

— Mus. Basse de hautbois.

BASSIOT s. m. (ba-si-o). Techn. Baquet du distillateur d'eau-de-vie.

BASSIQUE adj. (ba-si-ke — rad. bassie). Chim. Se dit d'un acide qui existe dans l'huile de la bassie à larges feuilles, associé à de l'acide oléique et à un autre acide gras : *L'acide BASSIQUE est blanc, cristallin, fusible, volatil à une chaleur modérée, décomposable en plusieurs carbures d'hydrogène liquides, si on le chauffe à la lampe.* (Orfila.)

BASSISSIME adj. (ba-si-si-me — superl. de bas, formé à la manière latine). Très-bas : *Faire une révérence BASSISSIME. Mes fond sont bas, très-bas, BASSISSIMES.* ■ Ne peut s'employer que dans le style burlesque.

BASSISTE s. m. (ba-si-ste — rad. basse). Mus. Artiste qui joue de la basse ou du violoncelle. ■ On dit aussi BASSE et BASSIER.

BASSIUS (Henri), médecin allemand. V. Bass.

BASSOL (Jean) ou **BASSOLIS** (Joannes), savant écossais, mort en 1347. Après s'être adonné, à Oxford, à l'étude des belles-lettres, de la médecine et de la philosophie, il se rendit en France, resta quelque temps à Reims, étudia alors d'une façon toute particulière la philosophie scolastique, et entra dans l'ordre des minorites. Il avait une telle réputation de science, que Scot disait quelquefois : « Si Jean Bassol m'écoutait, je me contenterais de cet auditoire. » On a de lui : *Commentaria seu lecturæ in quatuor libros sententiarum, cura Orontii Finii Delphinatis edita* (Paris, 1517, in-fol.) et *Miscellanea philosophica et medica*.

BASSOMBE s. f. (ba-son-be). Bot. Genre de plantes de la famille des aroïdées. Syn. d'acore. V. ce mot.

BASSOMPIERRE (François, baron DE), maréchal de France, né en 1579 au château d'Hérouel en Lorraine, mort en 1646. Issu d'une famille très-ancienne, formant une branche de la maison de Clèves, il était l'aîné de cinq enfants, à qui son père, le marquis d'Hérouel, fit donner une éducation bien supérieure à celle qu'il recevaient les jeunes gens à cette époque. Doué d'une vive intelligence, le jeune Bassompierre étudia avec succès, non-seulement l'art militaire, mais encore la philosophie, le droit, la médecine,

et, après avoir voyagé en Italie, il parut à la cour de Henri IV en 1602. Il avait vingt-trois ans. Beau, spirituel, brave et fastueux, il devint aussitôt un des héros de ce monde galant, qu'il quitta cependant, cette année même, pour aller faire ses premières armes en Savoie, et pour se battre, l'année suivante, contre les Turcs, dans l'armée de l'empereur d'Allemagne, Rodolphe II. De retour en France, il conquit l'amitié de Henri IV, bien que, dit-on, il lui fit entendre maintes fois des vérités un peu dures. Sa grande position lui permit d'aspirer à la main de la belle Mlle de Montmorency, fille du connétable; mais le roi vertigalant était alors si furieusement épris de la future princesse de Condé, qu'il supplia Bassompierre de ne pas donner suite à ses projets. Si l'on en croit les mémoires de ce dernier :

« Bassompierre, lui dit-il, je veux te parler en ami; je suis devenu non-seulement amoureux, mais fol et outré de Mlle de Montmorency; si tu l'épouses et qu'elle t'aime, je te haïrai; si elle m'aimait, tu me haïrais : il vaut mieux que ce ne soit pas la cause de notre mésintelligence. » Bassompierre se méfiait sans doute des caprices du meilleur des rois; il savait que, même dans la bouche d'un aussi excellent monarque, des paroles semblables à celles qu'il venait d'entendre équivalaient à un ordre; il s'abstint donc. Il est bon de dire que Tallemant des Réaux prétend, au contraire, que la rupture vint de Mlle de Montmorency. Quoi qu'il en soit, Bassompierre devint colonel général des suisses; et, sous la régence de Marie de Médicis, grand maître de l'artillerie. Il assista en cette qualité au siège de Château-Porcien, et fut blessé à celui de Rethel; il prit part à l'investissement de Saint-Jean d'Angely et de Montpelier, et fut, en 1622, créé maréchal de France par Louis XIII. Luynes, le favori de ce roi si faible, prit ombrage de la faveur avec laquelle son maître traitait Bassompierre, et s'en expliqua même avec le nouveau maréchal : « Je vous aime, lui dit-il, et je vous estime; mais le penchant du roi pour vous me cause de l'ombrage; je suis enfin comme un mari qui craint d'être trompé, et qui ne souffre pas avec plaisir un homme aimable auprès de sa femme. » En conséquence, Luynes lui offrit une ambassade en Espagne, qui fut acceptée, et où, du reste, il termina l'affaire de la Valteline (1623). Envoyé ensuite en Suisse et en Angleterre, il assista au siège de La Rochelle en 1628; il s'y montra hostile à Richelieu, qui fut blessé de la hardiesse de son langage, et qui, ne pouvant s'en faire une créature, le regarda comme un ennemi dangereux. L'aristocratie se groupait alors en effet autour de Bassompierre, que ses succès en tout genre semblaient désigner à la première place. Dévoué à la cause des grands, celui-ci prit part à toutes les attaques dirigées contre le puissant ministre, si bien que Richelieu, prétextant sa participation à l'intrigue qui avait amené le mariage de Gaston d'Orléans avec Marguerite de Lorraine, fit arrêter Bassompierre, qui fut conduit à la Bastille (1631), d'où il ne sortit que douze ans après, à la mort du cardinal. Mazarin lui restitua son emploi de colonel général des suisses, et il alla être nommé gouverneur de Louis XIV, lorsqu'il mourut d'apoplexie. Bassompierre fut un des esprits les plus brillants et un des hommes les plus heureusement doués de son temps. Sa naissance, les grâces de sa personne, son faste, sa passion pour le jeu et ses galanteries en firent le type, l'idéal du gentilhomme accompli, tel qu'on le rêvait alors. Affable envers tous, libéral, magnifique, il excellait dans tous les exercices du corps, et sa conversation charmait par ses prompts et vives saillies. Bien qu'il fût fort riche, ses dettes ne s'élevaient pas à moins de 1,600,000 fr., somme énorme à cette époque, lorsqu'on le mit à la Bastille. On raconte de lui un grand nombre d'anecdotes significatives. Prévenu qu'il allait être arrêté, il brûla, dit-on, plus de six mille lettres des plus compromettantes pour les grandes dames du temps. En apprenant son arrestation, la princesse de Conti, qu'il avait secrètement épousée, mourut de saisissement et de douleur. Mlle d'Entraques, sœur de la marquise de Verneuil, plaça huit ans contre lui pour obtenir la réalisation d'une promesse de mariage qu'il lui avait faite.

Un jour que le maréchal se promenait en carrosse avec la reine, il arriva que la voiture de Mlle d'Entraques fut obligée de s'arrêter près d'eux à cause de la foule. La reine, regardant le maréchal : « Voilà, lui dit-elle, Mme de Bassompierre. — Ce n'est que son nom de guerre, » répondit-il assez haut pour être entendu de son ancienne maîtresse. « Vous êtes le plus sot des hommes ! s'écria celle-ci avec indignation. — Que diriez-vous donc, reprit Bassompierre, si je vous avais épousée ? » Pendant son emprisonnement à la Bastille, il passait son temps à lire et à écrire ses mémoires. Malleville, son secrétaire, le trouvant qui feuilletait l'Écriture sainte, lui dit : « Que cherchez-vous donc, monseigneur ? — Je cherche, répondit-il, un passage que je ne saurais trouver. » Il voulait lui faire entendre qu'il souhaitait bien sortir d'où il était. Un jour, après sa sortie de la Bastille, où il avait acquis un certain embonpoint, comme la reine lui demandait (singulière plaisanterie pour une reine) quand il accoucherait, Bassompierre répondit : « Madame, quand j'aurai trouvé une sage femme. » Il avait, du reste, ainsi que tous les courtisans de cette époque et des autres, la louange facile et spirituelle :

« Quel Âge avez-vous, monsieur le maréchal ? » lui demanda Louis XIII, la première fois qu'il le revit après sa longue captivité. « Sire, j'ai cinquante ans. » Le maréchal en avait plus de soixante, et le roi ne put s'empêcher de le faire remarquer, ce qu'avait voulu le courtisan. « Sire, reprit-il, je retranche dix années passées à la Bastille, parce que je ne les ai pas employées à vous servir. » Il montra constamment, néanmoins, un caractère indépendant et un langage hardi. « Vous verrez, s'écriait-il au siège de La Rochelle, que nous serons assez fous pour prendre cette ville. » Avait-il lu dans l'esprit profond de Richelieu, et avait-il compris que le cardinal, après avoir écrasé les huguenots, se tournerait vers la noblesse et ferait place nette autour de la royauté ? Aveugles tous deux, ils ne voyaient d'ailleurs, ni l'un ni l'autre, pour qui ils travaillaient, ni en faveur de quelle cause ils débarrassaient l'avenir.

Bassompierre a laissé : *Mémoires du maréchal de Bassompierre depuis 1598 jusqu'à son entrée à la Bastille* en 1631 (Cologne, 1665, 2 vol. in-12), journal curieux à consulter, car on y trouve une foule de détails et de faits intéressants sur les hommes et les choses à cette époque; *Ambassades de M. le maréchal de Bassompierre en Espagne, Suisse et Angleterre* (1661); *Notes sur les vies des rois Henri IV et Louis XIII*, par Duplex (1665).

BASSON s. m. (ba-son — rad. bas et son.) Mus. Instrument de musique à vent et à anche, qui, dans la famille du hautbois, tient le même rang que le violoncelle dans celle du violon : *C'est seulement pour doubler les parties de violon qu'on voit la flûte, le hautbois, le BASSON et la trombe figurer de loin en loin sur les partitions de Lulli.* (Vitel.) *Le caractère du BASSON est tendre, mélancolique, religieux; ses notes élevées, pures et sonores, conviennent au récit.* (Bachelot.) ■ Artiste qui joue le basson : *Le BASSON de cet orchestre est un artiste distingué.*

Piano, signor basson, amoroso! La dame Est une oreille fine !....

A. DE MUSSET

Jusqu'aux genoux, trois puissants villageois Tenaient Lucas enfoncé dans la glace, Qui reniflait en soufflant dans ses doigts, Faisant trésléide et piteuse grimace.

— Eh! mes amis, pour Dieu, faites lui grâce.

Dit un passant qui plaignait le piteux.

— Monsieur, répond le sacristain Thibaud,

De notre bourg c'est demain la grand'fête,

J'y chanterons l'office en faux-bourdon,

Et ce gros gars qui crie à pleine tête,

Je l'enrhumerons pour faire le basson.

— *Basson quinte*, diminutif du basson, portant la même étendue, se jouant avec les mêmes clefs, mais dont le diapason est plus élevé d'une quinte que celui du basson : *Pour le BASSON QUINTE, la musique se note une quinte au-dessous des sons réels qu'on veut obtenir; ainsi, on écrit en sol, pour jouer en ré. Le cor anglais remplace le BASSON QUINTE avec avantage, pour les deux octaves supérieures de ce dernier instrument; cependant le timbre du BASSON QUINTE a plus de force et de pénétration. ■ Basson-contre ou contre-basson, instrument à vent et à embouchure, qui donne l'octave inférieure du basson. Le BASSON-CONTRE est un instrument qui n'est pas usité en France. On emploie le BASSON-CONTRE en Allemagne, dans les bandes militaires, pour renforcer les bassons ordinaires ou faire résonner la note basse fondamentale pendant que ces derniers exécutent des arpegges ou des variantes; on a aussi, dans le même pays, fait figurer le CONTRE-BASSON dans l'orchestration, et Haydn l'a employé pour ses oratorios. ■ Basson russe, instrument en bois, à dix trous dont quatre munis de clefs, qui est usité dans certaines églises pour remplacer l'ancien serpent.*

— *Jeu de basson*, jeu d'anches qui, dans l'orgue, complète le hautbois et lui sert de basse. Le jeu de basson comporte une étendue de deux octaves.

— *Encycl.* L'étendue du basson est de trois octaves, à partir du premier si bémol grave du piano. Cet instrument possède donc, au grave, une note de plus que le violoncelle ou basse. Le basson joue dans tous les tons; cependant, ses tonalités favorites sont *ut, fa, si bémol, mi bémol*, et leurs relatifs mineurs.

Le caractère de cet instrument est grave et mélancolique. On lui confie souvent l'accompagnement des chants religieux, ses pédales basses ayant une grande analogie avec celles de l'orgue. Du reste, c'est le basson qui sert de base à l'harmonie des flûtes, clarinettes, hautbois et cors. Les notes hautes du basson ont quelque chose de plaintif et d'étrange qui produit souvent d'étranges effets; tels sont, par exemple, les soupirs étouffés qu'on entend dans le *décrescendo* de la symphonie en *ut mineur* de Beethoven. Du médium brumeux, pour ainsi dire, et mouillé de cet instrument, Meyerbeer a tiré la sonorité décolorée et quasi cadavéreuse qui oppresse l'auditoire, à la scène des nonnes, dans *Robert le diable*. Malgré la tristesse de son timbre, on peut cependant confier au basson des traits rapides; et le même compositeur a su, de l'emploi de ces traits, tirer de charmants effets dans l'accompagnement du chœur des baigneuses, au deuxième acte des *Huguenots*.

Gluck, Haydn et Mozart ont eu pour cet instrument une telle prédilection, qu'ils semblent l'exclure à regret des quelques mesures